



Deuxième avis médical

Décider en toute connaissance de cause

Le concept en bref

Dans notre vie de tous les jours, les décisions importantes sont généralement le fruit d'une longue réflexion, elle-même fondée sur des conseils avisés. Qu'en est-il des questions de santé?

Un deuxième avis médical vous permet d'étoffer votre base de décision avant une opération ou un traitement médical – afin de faire un choix de manière objective et indépendante.

Vous recevrez des réponses aux questions suivantes:

- Cette intervention ou ce traitement sont-ils vraiment nécessaires?
- Dans quelle mesure mon état de santé et ma qualité de vie en seront-ils affectés?
- Quels sont les avantages de l'opération ou du traitement envisagés et ses éventuels inconvénients?
- Existe-t-il d'autres options thérapeutiques?
- Que se passera-t-il si je ne subis pas cette opération ou ce traitement ou que je les remets à plus tard?

Un deuxième avis médical peut confirmer la nécessité de l'intervention préconisée ou vous suggérer d'autres traitements possibles. Dans tous les cas, la décision finale vous revient. L'opération ou la thérapie éventuelles ne sauraient être effectuées par le ou la médecin qui vous les a conseillées. La neutralité est ainsi garantie.

Demander un deuxième avis médical est recommandé avant toute intervention lourde, sauf bien sûr dans les cas d'urgence.

Par contre, cette démarche ne s'applique pas lorsque les prestations de votre médecin ou une thérapie en cours ne vous donnent pas satisfaction. Il est alors vivement recommandé d'en discuter avec les spécialistes concernés.

Nos conseils pratiques

Pour les assuré-es ayant conclu l'Assurance-hospitalisation PRIVÉE, MI-PRIVÉE, LIBERO ou COMMUNE, CONCORDIA prend en charge les coûts d'un deuxième avis médical.

Avec l'Assurance-hospitalisation de CONCORDIA, il est possible de demander à un deuxième avis médical à l'Hôpital cantonal de Lucerne (LUKS) sans passer par CONCORDIA. Le deuxième avis médical, établi par un-e médecin-chef-fe ou un-e médecin adjoint-e, vous sera adressé personnellement dans les quatorze jours ouvrables. Les spécialités traitées sont les suivantes:

- **Cardiologie**
- **Chirurgie abdominale:** œsophage, estomac, intestins, foie, pancréas, reins, glandes surrénales, transplantations rénales ou hépatiques, tumeurs abdominales bénignes ou malignes, thyroïde, obésité, etc.
- **Chirurgie de la main et chirurgie plastique**
- **Chirurgie de l'oreille, du nez et de la gorge**
- **Chirurgie orale et maxillo-faciale**
- **Chirurgie thoracique**
- **Chirurgie vasculaire:** troubles veineux dans les jambes, troubles de la circulation artérielle dans les jambes, sténose carotidienne, troubles liés à l'accès vasculaire pour dialyse, etc.
- **Dermatologie et allergologie**
- **Endocrinologie:** diabète, thyroïde, etc.
- **Gynécologie:** utérus, ovaires, etc.
- **Hématologie**
- **Maladies du sein:** tumeurs bénignes ou malignes, etc.
- **Néphrologie:** insuffisance rénale, dialyse, etc.
- **Neurochirurgie:** anévrismes, tumeurs cérébrales bénignes ou malignes, etc.
- **Ophthalmologie:** cataracte, glaucome, etc.
- **Orthopédie:** épaule, coude, main, bassin, hanche, genou, cheville, pied, etc.
- **Pneumologie:** BPOC, etc.
- **Urologie:** reins, vessie, prostate, andrologie, etc.

Pour en savoir plus



Demandez un deuxième avis médical en vous adressant directement à l'Hôpital cantonal de Lucerne (LUKS, www.luks.ch/fr/concordia), sans besoin de consulter CONCORDIA.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous écrire à boussolante@concordia.ch.

Notes

CONCORDIA
Digne de confiance

Bundesplatz 15 · 6002 Lucerne · Téléphone +41 41 228 01 11
info@concordia.ch · www.concordia.ch